

# Guide du Compostage et du Jardin au naturel





# L'avenir appartient au compostage !

Aujourd'hui, le volume de nos poubelles ne cesse de croître, ce qui complique la gestion et le traitement des déchets, et en augmente les coûts. Pour endiguer cette surproduction de déchets, nous pouvons agir, en consommant mieux, en jetant moins, et pourquoi pas, en valorisant nous-mêmes nos déchets. Savez-vous en effet que nous pouvons composter le tiers de nos ordures ménagères, ainsi que nos déchets de jardin ?

Et si cette pratique du compostage se double d'une manière de jardiner plus respectueuse de l'environnement, c'est encore mieux ! En modifiant nos comportements à la maison et au jardin, nous pouvons limiter significativement notre impact sur l'environnement.

# Pourquoi composter ?

Composter chez soi ses déchets de cuisine et ses déchets verts, c'est possible, facile, et bénéfique pour le jardin et pour l'environnement !

**Le compostage permet de détourner de nos poubelles des kilos de déchets** qui, sinon, doivent être collectés, transportés et traités par la collectivité.

**Quant au compost obtenu, il s'agit d'un excellent produit pour le jardin et les plantes en pot.** Il enrichit et fertilise les sols qui s'épuisent au fil du temps et des cycles de culture. Il en renforce aussi la structure, en leur permettant par exemple de mieux retenir l'eau.

Parole d'expert

## Le compostage, comment ça marche ?

« Il s'agit d'imiter ce qui se passe naturellement dans une forêt, quand les déchets animaux et végétaux se décomposent pour former l'humus, la couche superficielle du sol. Composter, c'est mélanger des déchets organiques qui, en présence d'oxygène et sous l'action de microbes, de champignons, de vers de terre, d'insectes, etc, se transforment en une matière proche du terreau, riche en minéraux. Composter, c'est aussi organiser et contrôler ce processus pour en accélérer le déroulement. »

Cécile Poux,  
chargée de mission environnement à la FDCUMA \*

\*Fédération Départementale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole



## Quels déchets composter ?

Pratiquement tous les **déchets de cuisine** (restes alimentaires, épiluchures de fruits et de légumes, pain, marc de café et filtres, coquilles d'œufs...) sont compostables. Il est toutefois déconseillé d'inclure au compost des restes de viande et de poisson, car ceux-ci risquent d'attirer insectes et rongeurs, et de provoquer de mauvaises odeurs.

Les **déchets de jardin** (tontes d'herbe, fleurs fanées, feuilles mortes...) peuvent également être compostés.

❖ **L'important est d'apporter des déchets variés :**

- des déchets verts et de cuisine humides pour l'apport en eau ;
- des déchets secs ;
- des déchets grossiers pour permettre l'aération de l'ensemble ;

**et de bien les mélanger.**

# Composter dans un récipient ou en tas ?

Le compostage existe en plusieurs versions ! À vous de décider en fonction de la taille de votre jardin et de la quantité de déchets que vous avez à composter.

## Le composteur (bac ou silo)

Idéal pour les jardins qui n'excèdent pas 1 000 m<sup>2</sup>. Le composteur doit être réservé aux déchets de cuisine et aux petits déchets de jardin. On regroupe les déchets dans une structure en bois ou en plastique, que l'on achète, fabrique ou se procure auprès de sa collectivité. Avantage principal : la limitation de l'impact visuel et le gain de place.

Vous trouverez plus d'informations sur les composteurs sur le site du Conseil général [www.landes.org](http://www.landes.org).

## Le tas

Recommandé pour les grands jardins. On regroupe les déchets sur le sol, pour former un tas. Avantage principal : une surveillance et un entretien aisés.





## 50 % de Landais apprentis « composteurs », c'est pour bientôt !

De nombreuses collectivités landaises chargées de la gestion des déchets distribuent gratuitement des composteurs aux foyers qui le souhaitent.

Elles sont soutenues financièrement par l'ADEME et le Conseil général. Ce dernier a fait de la promotion du compostage l'une des priorités de son plan de prévention des déchets. L'objectif est de doter d'un composteur 25 % des foyers landais possédant un jardin dans un premier temps, puis 50 % à terme.

## Quand et comment utiliser le compost ?

### ● Jeune (3 à 4 mois)

Il est utilisé en paillage autour des arbres et des arbustes pour les protéger.

### ● Mûr (5 à 8 mois)

Il peut être répandu sur le sol en couches minces, autour des arbres et des arbustes, ou incorporé superficiellement par binage. On peut aussi le mélanger à de la terre (1/3 de compost, 2/3 de terre) et s'en servir comme d'un terreau pour les plantes.

# Les questions que l'on ne doit plus se poser !

## ● **Le compost sent-il mauvais ?**

Non, un compost bien entretenu ne sent rien, si ce n'est une bonne odeur de sous-bois. Les éventuelles mauvaises odeurs proviennent d'un défaut d'aération. Pour les éviter, brassez régulièrement votre compost.

## ● **Je ne jardine pas, pourquoi composter ?**

En compostant, vous réduisez la quantité de vos déchets et limitez donc les volumes à transporter et à traiter. Quant au compost, déposé au pied de vos haies, arbres ou arbustes (en paillage), il les protège et leur assure de bonnes conditions de développement.

## ● **Suis-je assez bon jardinier pour pratiquer le compostage ?**

Inutile de maîtriser les techniques de jardinage les plus pointues, ou de disposer d'outils sophistiqués pour s'essayer au compostage. Le respect de règles simples (les proportions, le mélange, l'aération) suffit.

## ● **S'occuper d'un compost, cela prend-il beaucoup de temps ?**

Pas vraiment... En surveillant votre compost lorsque vous ajoutez des déchets, vous pourrez réagir rapidement au moindre problème observé (manque d'eau, décomposition difficile de certains déchets...). Vous n'interviendrez alors que de manière ponctuelle et légère sur votre compost.

## ● **Faire son compost, n'est-ce pas un « truc de grand-mère », une pratique dépassée ?**

C'est en effet une pratique ancienne, mais pleine de bon sens. Jeter à la poubelle ce que l'on peut recycler ou valoriser, c'est bien cela qui est démodé !



# Et si on jardinait autrement ?

Le compostage est aux déchets de cuisine et de jardin ce que le recyclage est aux bouteilles en verre et en plastique usagées. C'est un moyen de détourner certains déchets du sac poubelle familial, et de les valoriser, en les transformant en une matière utile.

Au jardin, il est possible de faire encore plus : jardiner en produisant moins de déchets verts, et en utilisant moins de produits chimiques. Alors pourquoi s'en priver ?

## Du jardinage pauvre en déchets...

Limiter la production de déchets verts, c'est réduire le volume à collecter par la collectivité, à porter à la déchetterie ou à composter.

Pour y parvenir, on peut :



### **Ne pas ramasser systématiquement les tontes de gazon**

Le gazon coupé court et laissé sur place constitue d'ailleurs un bon engrais lorsqu'il se décompose. Certaines tondeuses disposent de la fonction « mulching » qui consiste à broyer l'herbe lors de la tonte.



### **Installer des plantes couvre-sol**

En couvrant rapidement le sol, ces plantes (marjolaines, lierre, muguet...) permettent de ralentir et de limiter l'apparition des mauvaises herbes.



### **Choisir des variétés de plantes et d'arbustes à croissance ralentie**

(camélia, fusain ailé, arbusier...), qui nécessitent moins d'entretien, et génèrent, de fait, moins de déchets.



# ...au jardinage écologique !

Respecter l'environnement, c'est aussi éviter d'utiliser des engrais et des pesticides chimiques. Pour l'engrais, en complément de votre compost, utilisez des engrais verts (seigle, moutarde, trèfle incarnat...), du purin de plantes (orties, consoude...), de la cendre de bois, etc.

Et pour lutter contre les maladies et la prolifération d'insectes indésirables, commencez par bien organiser votre jardin.

## ● **La rotation des cultures potagères**

Le maintien d'une même culture sur un même sol pendant de nombreuses années favorise la multiplication des insectes et des maladies ainsi que le développement des mauvaises herbes attachées à cette culture. Pratiquer la rotation des cultures potagères est donc bénéfique pour le jardin.

## ● **L'accueil des animaux « auxiliaires de jardin »**

Certains animaux sont de précieux alliés dans la lutte contre les ennemis de nos cultures. Il faut donc penser à les inviter dans nos jardins, en leur y offrant des abris.

Les oiseaux mangent toutes sortes d'insectes ; les mésanges bleues et charbonnières, par exemple, protègent les arbres fruitiers des pucerons, vers et chenilles. Les hérissons se nourrissent principalement de limaces et de chenilles, et les crapauds de larves d'insectes et de limaces.



# Conseils pratiques pour un jardinage au naturel

**Les larves de coccinelles,** que l'on trouve dans le commerce, débarrassent les rosiers de leurs pucerons.

**La pulvérisation de décoction de plantes** telles que l'ortie ou la rhubarbe, de savon en solution dans de l'eau additionnée d'huile, a un effet insecticide sur les pucerons, cochenilles, mouches blanches, etc.

**Les produits à base de cuivre** tels que la bouillie bordelaise traitent des maladies comme le mildiou ; le soufre en poudre ou à pulvériser est efficace contre les acariens (araignées rouges).

**L'application sur le sol, au printemps et à l'automne, d'une décoction de prêle** renforce la résistance des plantes aux maladies.

**La cendre de bois projetée** protège des pucerons et des limaces.

# Comment économiser l'eau ?

Au jardin, de multiples astuces vous permettent d'économiser l'eau. Vous pouvez :



**Biner votre sol** (« un bon binage vaut deux arrosages ! »), ce qui permet d'arrêter la remontée d'eau par capillarité et donc d'éviter son évaporation ;



**Pailler votre sol** (tontes, écorces de pin...) ; cette couverture retiendra mieux la rosée du matin et l'eau d'arrosage ;



**Stocker et utiliser l'eau de pluie**, qui a le double avantage d'être gratuite et non-calcaire ;



**Arroser le soir**, ce qui limite fortement l'évaporation ;



**Apporter régulièrement du compost**, riche en humus ; ce dernier peut retenir environ quinze fois son poids d'eau ;



Et bien sûr, **choisir des plantes sobres**, peu consommatrices d'eau.





## Connaissez-vous les enjeux et les pratiques du jardinage au naturel ?

### 1. Lequel de ces déchets ne se composte pas ?

- a. le marc de café
- b. le verre
- c. les épluchures de légumes

### 2. Quelle est la part de compostables dans mes ordures ménagères ?

- a. un tiers
- b. la moitié
- c. trois quarts

### 3. Au bout d'un an de compostage, de combien se sera allégée la poubelle d'ordures ménagères d'une famille landaise de 3 personnes ?

- a. 100 kg
- b. 400 kg
- c. 600 kg

### 4. Déposer du compost au pied des arbres et des haies pour les protéger, c'est pratiquer :

- a. le binage
- b. le ratissage
- c. le paillage

### 5. Quels sont les meilleurs alliés pour lutter contre les pucerons au jardin ?

- a. les coccinelles
- b. les moustiques
- c. les rats

### 6. À quel moment de la journée est-il préférable d'arroser son jardin ?

- a. le matin
- b. en milieu d'après-midi
- c. le soir

Réponses : 1-b / 2-a / 3-b / 4-c / 5-a / 6-c

#### **Vous avez au moins 4 bonnes réponses :**

Bravo ! Vous avez une bonne vision des enjeux du jardinage au naturel, une vraie capacité de déduction, et un certain sens pratique.

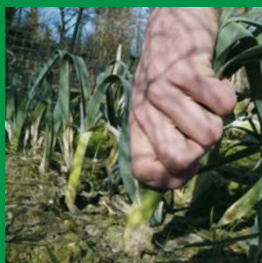
#### **Vous avez 2 ou 3 bonnes réponses :**

Score passable... Vous pouvez mieux faire. Il suffit de vous informer davantage et de vous mettre à l'écoute de notre Terre.

#### **Vous n'avez qu'une bonne réponse ou aucune :**

C'est le moment de prendre conscience de l'impact de vos habitudes de consommation et de jardinage sur l'environnement ! Pour cela, relisez ce guide et consultez les autres ouvrages de la collection « Moins de déchets en Pays Landais » sur le site [www.landes.org](http://www.landes.org) du Conseil général.

Ce guide du compostage et du jardin au naturel, édité par le Conseil général des Landes, participe à la mise en œuvre du plan de prévention des déchets du département. Il suggère des bonnes pratiques, faciles à adopter. Il s'intègre dans une collection, intitulée « Moins de déchets en Pays Landais ».



Dans la collection  
« Moins de déchets en Pays Landais »

Déjà parus, disponibles en mairie, et consultables sur le site [www.landes.org](http://www.landes.org) :

- Le guide de la prévention des déchets
- Le guide de la consommation responsable
- Le guide du compostage et du jardin au naturel

Consultable en ligne dès le premier semestre 2006 sur le site [www.landes.org](http://www.landes.org) :

- Le guide de la réparation et de la réutilisation

Pour plus d'informations → [prevention-dechets@cg40.fr](mailto:prevention-dechets@cg40.fr)  
→ 05 58 05 40 40